



La Défense, le 31 mars 2017

CAP DU 31 MARS 2017

DÉCLARATION PRÉALABLE DU SCPN

Monsieur le directeur général,
Mesdames et messieurs les membres de la CAP,

Nous nous retrouvons à nouveau en format de CAP pour prononcer les avancements à l'échelon spécial de commissaire général et à l'échelon spécial de commissaire divisionnaire. Après les précédentes CAP qui se sont prononcées sur d'autres nominations (CoG, CD et échelon spécial de commissaire) au cours des semaines et mois passés, nous mesurons la réalité des avancées obtenues au bénéfice du CCD, pour une dynamisation des déroulements de carrière et nous devons nous en réjouir.

Hasard ou coïncidence, cette CAP se tient le jour même de la publication au JO de textes attendus depuis des mois pour parachever la réforme du GRAF et intégrer la totalité de ses effets dans la gestion des emplois.

Par application des textes entrant en vigueur demain, désormais, tous ceux de nos collègues occupant des fonctions listées au titre des emplois fonctionnels d'IG et CG, bénéficieront des nominations effectives dès leur prise de responsabilité. Cette mesure est porteuse de justice et chacun doit s'en satisfaire.

Il restera un dossier sur lequel nous sommes restés sans aboutir encore, en dépit de sa légitimité et d'actions communes auprès de l'autorité ministérielle : celui du décontingement de l'échelon spécial de commissaires divisionnaires, qui devra être un objectif à atteindre dès l'année prochaine.

Ces avancées sont bienvenues, dans un contexte où plus que jamais le corps de conception et de direction ressent cruellement les hiatus induits par sa position.

Nos collègues doivent en effet au quotidien faire preuve de la plus grande loyauté envers une institution qui les met pourtant chaque jour un peu plus dans des positions intenable. On pensera par exemple à la déclinaison chaotique de cycles de travail incompatibles avec le fonctionnement des services, par une administration pusillanime enlisée dans sa technocratie et ses errements de communication, incapable d'assumer sereinement sa gestion quotidienne.

Ces difficultés s'expriment aussi actuellement au sein de la préfecture de police où des réformes territoriales d'une ampleur inégalée frappent les services à un moment où l'exténuation est à son comble. Les chefs de service se retrouvent impliqués dans des projets souvent conçus en petits comités de décideurs qui entendent aujourd'hui les contenir dans un rôle d'exécutants placides de projets encore flous. Nous comptons sur la préfecture de police pour mettre en place des instances de concertation composées exclusivement de membres du corps de conception et de direction, qui doivent pouvoir assumer leur rôle d'architectes des services.

Nous entendre est ici primordial, tant le lien entre les autorités centrales et les commissaires de tous grades œuvrant sur le terrain est sur le point de subir une très forte altération. Il est de notre responsabilité en tant qu'organisation syndicale d'attirer l'attention des autorités sur cette situation, pour l'intérêt général. Nous espérons compter sur la clairvoyance de chacun à ce sujet, gage de prise de position claire et rapide.

Ce sentiment d'abandon est ressenti également par nos collègues lorsque ces derniers sont mis en cause et littéralement agressés dans le débat public. Les déferlements, voire les acharnements médiatiques et politiques de ces dernières semaines, visant notamment des services financiers ou de lutte contre le crime organisé (particulièrement OCRTIS) sont le signe d'un durcissement sans précédent de la ligne d'un certain monde politico-médiatique contre les bras armés de l'ordre public en France. Face à ces charges stratégiques acerbes, nous déplorons une fois de plus que les organisations syndicales se voient contraintes de prendre souvent seules leur bâton de pèlerin pour défendre la dignité outragée de collègues, quand l'administration ou l'autorité politique peine à délivrer un véritable message de soutien.

Nous le demandons solennellement une fois de plus. Il faut que les représentants de l'Etat prennent la parole, soutiennent réellement les services autrement que par des gestes symboliques, ou consentis à contretemps. Il faut savoir s'opposer ici à la restitution déformée ou infamante de notre action dans les medias. S'opposer à la hargne avec laquelle certains veulent nous déstabiliser, à toutes les poussées de haine que subit la police.

Sur le plan individuel, nous demandons également que les situations de nos collègues soient considérées avec pragmatisme et intelligence et que les personnels exposés puissent bénéficier systématiquement d'avancées statutaires leur accordant une certaine sécurité juridique face à des ennemis potentiels ou déclarés.

Ces avancées seront possibles grâce à une compréhension réelle de l'activité des services par les directions d'emploi, que nous alertons régulièrement. Nous espérons que les nominations sur lesquelles la CAP va être dans quelques instants amenée à se prononcer seront empreintes d'équité, comme nous l'avons réclamé à de nombreuses reprises.

Face à toutes ces menaces actuelles, l'administration se doit d'être réactive. L'actualité récente démontre comment des faits divers peuvent prendre des atours de crise diplomatique et stratégique. Dans ce contexte inédit, qui dénote la grande insécurité dans laquelle la France se trouve, dans ses affaires internes comme dans sa souveraineté nationale, nous réaffirmons notre soutien à l'ensemble des policiers qui en font les frais et demandons à nos autorités de tenir bon face aux pressions considérables qu'elles pourraient subir.

La situation complexe du 19ème arrondissement sera étudiée avec beaucoup d'attention par notre organisation. Nous devons effectivement nous prémunir d'une prise en otage de l'action de la police par certains réseaux d'influence. La République doit rester ferme et indépendante.

En conclusion, nous demandons à l'administration de ne pas subir, et de nous défendre.

En vous remerciant de votre attention

Céline BERTHON,



Secrétaire général du SCPN